

Hello les tritons !!!!

Ce jeudi c'est la reprise tant attendue 😊 😊 😊

Afin d'organiser au mieux celles-ci je vous invite à prendre connaissance des éléments d'organisation suivants issus de la dernière réunion d'école 😊

1. Organisation piscine⁺⁺⁺ :

a. Classes brevets :

Classe	Pour qui ?	Horaire piscine	Responsable ^o
Candidats 1*	Candidats au sein du cursus 1*	1 ^{ère} heure	Philippe Lamborelle
Candidats 2*	Candidats au sein du cursus 2*	1 ^{ère} heure	Vincent Pironet
Candidats 3*	Candidats au sein du cursus 3*	2 ^{ème} heure	Nolan Bertrand et Arnaud Renard

^o : les responsables peuvent se faire aider afin d'assurer les cours, n'hésitez pas @les encadrants à vous manifester auprès d'eux 😊

b. Classes préparatoires et libres :

Classe	Pour qui ?	Horaire piscine	Cours donnés par ^{oo}
Préparatoire 2*	Plongeur 1* n'ayant pas officiellement démarré le cursus 2* ET Plongeurs 1* ayant réussi l'épreuve piscine et l'épreuve théorique 2* mais n'étant pas encore homologué 2*	1 ^{ère} heure	Axelle Struman + autres plongeurs 3* minimum
Préparatoire 3*	Plongeurs 2*, n'ayant pas officiellement démarré le cursus 3*	2 ^{ème} heure	Candidats AM + autres plongeurs minimum 3*
Plongeurs « libre »	Plongeurs disposant du brevet minimum de 3*	1 ^{ère} ou 2 ^{ème} heure ^o	Auto-encadrés en binôme minimum
Nageurs « libre »	Nageurs en surface	1 ^{ère} ou 2 ^{ème} heure ^o	Auto-encadrés, en binôme minimum (dont minimum un 3*)

^o : l'accès peut être limité par le chef d'école en cas de forte affluence

^{oo} : tous ceux qui souhaitent participer au cours peuvent se manifester auprès du CE

2. Utilisation du matériel du club

-Merci aux responsables et encadrants de participer à l'équilibrage des bouteilles

-Les classes brevets sont prioritaires pour l'utilisation du matériel club 😊

-Les plongeurs « libre » et nageurs « libre » n'ont pas accès au matériel du club, sauf dérogation du CE.

-A l'exception des palmes, masques, tuba, ceinture Pb (et maillot bien sûr 😊) il n'est pas autorisé d'apporter son matériel personnel (bouteille, gilet, détendeur) à la piscine sauf autorisation du CE.

3. Messages aux candidats :

Chers candidats,

Je souhaite rappeler que les encadrants s'investissent bénévolement pour vous accompagner vers l'obtention de votre brevet dans les meilleures conditions. En retour, il est essentiel que chacun d'entre vous fasse preuve d'assiduité vis-à-vis des cours dispensés.

Les absences non signalées, les désistements de dernière minute ou les changements d'avis sans préavis perturbent l'organisation, nuisent à la dynamique du groupe et peuvent créer des écarts de niveau entre les participants.

En tant que chef d'école, je considère qu'un candidat inscrit à un brevet s'engage à être présent et assidus, tant aux cours théoriques qu'aux séances en piscine. Bien sûr, des absences pour raisons personnelles peuvent survenir, mais elles doivent rester exceptionnelles.

Je vous remercie pour votre compréhension, vous félicitez pour votre engagement et vous souhaitez d'avance beaucoup de réussite et de plaisirs dans vos prochains brevets 😊

Arnaud R